

COMITÉ EXÉCUTIF DE LA TABLE LOCALE DES PHARMACIENS DU CSSS SUD OUEST VERDUN  
COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE MARDI 1er AVRIL 2015  
DE 8H À 10H AU CLSC DE VERDUN SALLE 350

**Présences :**

Samir Bouras, président

Suzanne Paquette, secrétaire

Evelyne Massicotte, conseiller en soins et services pharmaceutiques

Lise Charpentier, conseillère clinique de la première ligne médicale

Mélanie Loranger, vice-présidente

Léa Prince-Duthel, formation continue

Visal Uon, chef de département de pharmacie de l'Hôpital de Verdun

**Absent justifié :**

Yves Desjardins, directeur général adjoint, programme clientèles et santé publique

**Invités :**

Chantal Plante, ASSSM

	OBJET	INFORMATION / DISCUSSION	DÉCISION /SUIVI	ÉCHÉANCIER
1.	Ouverture de la séance	La séance est ouverte à 8 h 15.		
2.	Adoption de l'ordre du jour et du compte rendu	L'ordre du jour et le compte rendu ont été entérinés par madame Léa Duthel Prince et secondés par madame Mélanie Loranger.		
3.	Suivi du dernier comité exécutif  Utilisation des fax pour faciliter la communication entre les médecins et les pharmaciens	<p>Madame Evelyne Massicotte explique que le comité de travail sur la priorisation des fax a été formé. Il s'agit de Minh-Duc Ngo, Gledis Rushitaj et Emilie Blackburn.</p> <p>Une première rencontre pour trouver des pistes de solutions a été faite avec les pharmaciens dans un premier temps pour faire un premier jet de cette problématique. La rencontre a eu lieu le 5 mars dernier, suivra celle avec les médecins.</p> <p>Madame Evelyne Massicotte dépose le compte rendu de la rencontre du 5 mars dernier à ce qui a trait aux recommandations des pharmaciens par rapport au fax.</p> <p>Il a été entendu que les objectifs et les solutions suivantes seront proposés dans un deuxième temps avec le groupe de médecins qui feront partie du comité.</p> <p><b>Objectifs :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Établir un ordre de priorité pour le traitement d'une télécopie selon la situation clinique;</li> <li>2. Établir un délai raisonnable (souhaité) pour la réponse attendue</li> </ol>	<p>La prochaine rencontre est prévue avec un groupe de médecins de la communauté. La prochaine étape est de réunir quelques médecins et pharmaciens.</p> <p>Il a été entendu que Madame Charpentier fera les démarches auprès de médecins qui ont manifesté l'intérêt de participer à ce comité (Dre Johanne Desforges, Dre Julie Dupont Dre Claudie Paquette et Dr Claude Savard) pour cédule une rencontre avant la prochaine Table des pharmaciens.</p>	<p>La rencontre du comité des fax avec les pharmaciens et des médecins devra avoir lieu avant le 21 avril</p>

	OBJET	INFORMATION / DISCUSSION	DÉCISION /SUIVI	ÉCHÉANCIER
		<p>selon le niveau de priorité du fax;</p> <p>3. Informer les pharmaciens sur le processus actuel du traitement des télécopies dans une clinique médicale;</p> <p>4. Informer les médecins sur les limitations du pharmacien vis-à-vis des fax (exemple : pas faxé à la bonne clinique);</p> <p>5. Informer les pharmaciens et médecins du territoire du système de priorité établi.</p> <p><b>Solutions :</b></p> <p><b>1. Annoter les fax selon 3 niveaux de priorité pour que la secrétaire médicale puisse les trier</b></p> <p><u>Niveau 1</u> : aurions besoin d'une réponse dans MAXIMUM 24 heures</p> <p><u>Niveau 2</u> : aurions besoin d'une réponse d'ici 24 à 72 heures</p> <p><u>Niveau 3</u> : réponse moins urgente, pourrions recevoir réponse dans 7 jours</p>		
4.	Ordonnances collectives	<p>Madame Duthel Prince a travaillé sur l'ordonnance collective en regard à l'aérochambre tandis que madame Loranger a travaillé sur la pédiculose.</p> <p>Prochaines ordonnances :</p> <p>Il a été entendu que madame Duthel Prince travaillera celle des bandelettes et de lancettes chez les diabétiques tandis que Madame Loranger travaillera sur acétaminophène.</p>	<p>Ces ordonnances seront déposées au Conseil des médecins-dentistes-pharmaciens (CMDP) le 30 avril prochain par monsieur Visal Uon.</p> <p>Il a été entendu que les deux prochaines ordonnances collectives seront envoyées à monsieur Samir Bouras pour vérification et à monsieur Visal Uon. Par la suite, ces ordonnances devront passer au comité de pharmacologie et au CMDP.</p>	<p>CMDP 30 avril 2015</p>
5.	<p>Discussion des points à ajouter à l'ordre du jour de la rencontre de la Table locale des pharmaciens du 21 avril</p> <p><u>Outil pour favoriser l'allaitement</u></p>	<p>Madame Charpentier explique au comité qu'un groupe d'étudiants de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année en pharmacies de l'Université de Montréal ont travaillé conjointement avec le CSSS du Sud-Ouest – Verdun et a préparé un outil pour favoriser l'allaitement. Il comprend également en annexe un document sur les disponibilités et prix de tire-lait dans les pharmacies du territoire du Sud-Ouest-Verdun.</p>	<p>Il a été entendu qu'il y aura une présentation de cet outil à la Table locale des pharmaciens le 21 avril prochain par le groupe d'étudiants.</p> <p>Il a aussi été entendu que le document sera déposé sur le site web du CSSS-SOV dans la zone</p>	

	OBJET	INFORMATION / DISCUSSION	DÉCISION /SUIVI	ÉCHÉANCIER
	<p>Programme « ENTOUR'ÂGE » Repérage des aînées vulnérables</p>	<p>Madame Charpentier explique le programme intitulé « ENTOUR'ÂGE » Ce programme vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ maintenir la personne âgée dans son milieu de vie le plus longtemps possible en mobilisant la communauté;</li> <li>▪ supporter les individus lors de situations problématiques;</li> <li>▪ collaborer avec les ressources du milieu afin de faciliter et d'améliorer la réponse aux difficultés rencontrées par les personnes âgées;</li> <li>▪ diminuer le recours à la consommation des services hospitaliers;</li> <li>▪ contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des aînées du territoire.</li> </ul> <p><b>Pour ce faire, nous avons besoin d'éclaireurs.</b></p> <p>Les éclaireurs : sont les personnes responsables du dépistage de personnes âgées en perte d'autonomie, dans la communauté. Ils viennent des organisations de divers types (banques, pharmacies, épicerie, paroisses, groupes municipaux, groupes communautaires) qui ont été mobilisées pour participer au projet. Après la formation ils sont en mesure de référer au projet les personnes âgées dépistées.</p>	<p>professionnelle pharmacie.</p> <p>Il a été entendu que Madame Loranger présentera ce programme à la Table locale des pharmaciens du 21 avril prochain, en demandant aux membres qui est intéressé à devenir éclaireurs.</p> <p>Le projet pilote est d'une durée de quatre mois débutants du 1er juin au 1er octobre et couvre le secteur de Verdun et de Pointe St-Charles.</p>	
	<p>Procédure pour l'emballage et le transport des seringues et des aiguilles usagées</p>	<p>Madame Charpentier explique qu'un aide-mémoire a été élaboré dans le but d'aviser les pharmaciens quant à la procédure pour l'emballage et le transport des seringues et des aiguilles usagées.</p> <p><b>AIDE – MÉMOIRE</b></p> <p>Consignes de dépôt des seringues et aiguilles usagées à l'Hôpital de Verdun.</p> <p><b>Endroit</b> : Hôpital de Verdun, 4000, boulevard LaSalle, réception des marchandises</p> <p><b>Quand</b> : Les mercredis entre 13 et 15 heures</p> <p><b>Consigne</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Sonner à la porte;</li> <li>▪ Demander l'endroit où déposer les contenants;</li> <li>▪ C'est la personne de l'organisme qui dépose les contenants directement dans les bacs identifiés à cet effet, sans les transvider;</li> <li>▪ L'employé de l'hôpital a eu la directive de ne jamais manipuler les contenants;</li> </ul>	<p>Il a été entendu que Madame Charpentier présenter cet aide-mémoire lors de la rencontre du 21 avril prochain.</p> <p>Il a été entendu que cet aide-mémoire sera déposé sur le site web du CSSS-SOV dans la zone professionnelle pharmacie</p>	

	OBJET	INFORMATION / DISCUSSION	DÉCISION /SUIVI	ÉCHÉANCIER
		<ul style="list-style-type: none"> <li>Ne jamais laisser de contenants à l'extérieur de l'édifice (pour des raisons de sécurité).</li> </ul>		
6.	Nouveautés	<p>Madame Plante explique que le Comité régional sur les services pharmaceutiques de Montréal (CRSPM) est conscient du climat d'incertitude actuellement dans le réseau de la santé et des services sociaux et explique que le CRSPM est actuellement en réflexion, compte tenu de l'actuelle réorganisation du réseau de la santé et des services sociaux.</p> <p>Compte tenu de cette réorganisation, plusieurs ont manifesté leurs inquiétudes concernant la continuité des mandats des Tables locales de pharmaciens (TLP).</p> <p>Des démarches devront être effectuées dans les prochaines semaines pour s'assurer du maintien actif du CRSPM. Le territoire montréalais avec dix établissements dans le réseau public représente un défi particulier et unique. On y retrouve également plusieurs établissements non intégrés où des pharmaciens exercent la profession.</p> <p>Le « modèle montréalais » élaboré par le CRSPM en 2010 sera révisé afin d'intégrer la nouvelle réalité organisationnelle qui demeure encore incomplète. Cette même réflexion s'appliquera aux « Lignes directrices » pour les TLP.</p> <p>Elle informe le groupe que le ministère prolonge son contrat jusqu'au 30 septembre 2015.</p>		
7.	Profil des médicaments des patients en hémodialyse	<p>Monsieur Uon présente la situation actuelle et propose des moyens pour faciliter l'obtention des profils pharmacologiques des patients en dialyse et en protection rénale, de leur(s) pharmacie(s) communautaire(s). Ces profils sont à mis à jour de façon régulière (une fois par mois minimum).</p> <p>Suite aux discussions, la formule actuelle (liste des patients à télécopier à leur pharmacie) sera conservée et télécopiée une fois par mois, avec indication des dates à recevoir les profils à l'hôpital.</p>	Il a été entendu que dès le nouveau formulaire sera prêt, il sera utilisé pour les demandes mensuelles.	Nous n'avons pas statué sur une date.
8.	Varia	Il a été entendu que la prochaine rencontre du comité exécutif aura lieu en date du mercredi 7 octobre de 8 h à 1 0h au CLSC de Verdun		
9.	Clôture de la rencontre	La séance est levée à 10 h 10.		